



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
GENERALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/55/40
13 juin 2008

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITE EXECUTIF
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL
Cinquante-cinquième réunion
Bangkok, 14-18 juillet 2008

PROPOSITION DE PROJET : ROYAUME DE LA THAÏLANDE

Le présent document comprend les observations et les recommandations du Secrétariat du Fonds sur la proposition de projet suivante :

Élimination

- Plan national d'élimination des CFC : Plan annuel de mise en oeuvre 2008 Banque mondiale

DONNÉES GÉNÉRALES

1. À sa 35^e réunion, le Comité exécutif a approuvé le plan national d'élimination des CFC de la Thaïlande et convenu, en principe, d'un financement total de 14 728 626 \$US à être décaissé entre 2001 et 2009, afin d'éliminer la consommation restante de 3 066 tonnes PAO de CFC de l'Annexe A, Groupe I, de 34 tonnes PAO de 1 1 1-trichloroéthane, et de 7,52 tonnes PAO de tétrachlorure de carbone. Depuis l'approbation du plan, sept tranches représentant les programmes de travail annuels de 2001 à 2007 ont été décaissées à la Banque mondiale, pour un décaissement total de 13 793 626 \$ US. Dans chacun des programmes annuels achevés, le plan national d'élimination a réussi à réduire substantiellement la consommation de SAO sous les objectifs fixés dans l'accord.

Présentation de projet

2. Conformément à l'accord, la Banque mondiale présente à la 55^e réunion une demande de décaissement de la tranche de fonds de 550 000 \$ US pour 2008 et des coûts d'appui associés de 49 500 \$ US. La proposition comprend un rapport sur la mise en oeuvre du programme de travail 2007 et le programme de travail proposé pour 2008. Conformément à l'accord, qui rend le décaissement 2008 conditionnel à une vérification satisfaisante par la Banque mondiale que le Royaume de la Thaïlande a réalisé son objectif de consommation pour 2006, la Banque mondiale a joint la vérification des importations de CFC, de 1 1 1-trichloroéthane et de CTC pour 2006. Le programme de travail annuel de 2008 et les vérifications des importations de 2006 ne sont pas joints, mais peuvent être obtenus sur demande.

3. Le tableau ci-dessous résume les principales données du programme de travail annuel de 2008 du plan national d'élimination du Royaume de la Thaïlande en rapport avec le programme annuel de 2007.

Pays	Royaume de la Thaïlande
Titre du projet :	Projet d'élimination des SAO de la Thaïlande Plan national d'élimination des CFC (PNCFC)
Année du plan	2008
Nombre d'années achevées	6
Nombre d'années restant en vertu du plan	2
Objectif de consommation de SAO pour 2007 (en tonnes PAO), plan annuel 2007	912 tonnes PAO de substances de l'Annexe A, Groupe I (CFC) 4,5 tonnes PAO de 1,1,1-trichloroéthane 1,13 tonne PAO de CTC Total : 917,63 tonnes PAO
Objectif de consommation de SAO pour 2008 (en tonnes PAO), plan annuel 2008	704 tonnes PAO de substances de l'Annexe A, Groupe I (CFC) 4,5 tonnes PAO de 1,1,1-trichloroéthane 1,13 tonne PAO de CTC Total : 709,63 tonnes PAO
Financement total approuvé en principe pour le plan d'élimination des CFC	14 728 626 \$ US
Financement total décaissé en date de décembre 2007	13 793 626 \$ US
Niveau de financement demandé pour le plan annuel 2008	550 000 \$ US

Rapport sur le programme de travail annuel 2005

4. La vérification des importations de SAO au Royaume de la Thaïlande en 2006 fait une comparaison avec les objectifs établis dans l'accord comme suit : 389,21 tonnes PAO par rapport à 1 121 tonnes PAO de CFC, et zéro tonne par rapport à 4,5 tonnes PAO de 1,1,1-trichloroéthane et zéro tonne par rapport à 1,13 tonne PAO de CTC. Les résultats préliminaires du programme de travail 2007 ont de nouveau indiqué une consommation inférieure aux objectifs : 300,484 tonnes PAO de CFC, et zéro tonne de 1,1,1-trichloroéthane, et 0,005 tonne PAO de CTC par rapport aux objectifs de 912 tonnes PAO de CFC, de 4,5 tonnes PAO de 1,1,1-trichloroéthane, et de 1,13 tonne PAO de CTC. La Banque mondiale prévoit effectuer une vérification des résultats de 2007 pour présentation en 2009.

5. La mise en oeuvre du plan d'élimination en 2007 a continué de bénéficier des politiques mises en oeuvre par le gouvernement du Royaume de la Thaïlande, notamment :

- a) Taxe d'accise sur les CFC (30 pour cent du prix d'importation) imposée par le ministère des Finances;
- b) Interdiction d'utilisation des SAO dans le secteur de la fabrication (2004);
- c) Inspection obligatoire des climatiseurs d'automobile (2004);
- d) Interdiction d'importation d'inhalateurs à doseur avec CFC (2005);
- e) Formation d'agents de douane et fourniture de trousse d'identification des frigorigènes (TIF) au Département des Douanes; et
- f) Interdiction d'importation de réfrigérateurs avec CFC en vigueur depuis mai 2006.

6. La réalisation de la réduction des CFC en 2006 et 2007 est attribuable en partie aux campagnes de sensibilisation du public en cours axées sur les répercussions de l'utilisation de CFC-12 contaminé avec d'autres produits chimiques et l'utilisation de frigorigènes non appropriés dans les climatiseurs d'automobile, et en particulier du CFC-12 dans les climatiseurs d'automobile sans CFC, et aussi de la nécessité et de l'avantage de la reconversion des climatiseurs d'automobile avec CFC-12 pour qu'ils fonctionnent avec du HFC-134a. Pour mettre en oeuvre le programme d'inspection des climatiseurs d'automobile, 209 trousse d'identification des frigorigènes (TIF) ont été distribuées aux poste du Département de transport terrestre, et 468 autres seront achetées pour 2 000 postes d'inspection privés au pays.

7. Cinq ateliers pour l'accréditation des techniciens d'entretien des climatiseurs d'automobile ont été tenus et 5 437 techniciens de 3 250 ateliers de climatiseurs d'automobile ont été formés, ce qui dépasse les engagements du Royaume de la Thaïlande dans le cadre du PNCFC approuvé pour 2 750 ateliers d'entretien des climatiseurs d'automobile. Au total, 111 machines de recyclage avaient été livrées aux ateliers d'entretien des climatiseurs d'automobile en date du 31 décembre 2007.

8. La plupart des projets de reconversion de l'industrie sont terminés, sauf un petit nombre dans le secteur des mousses, qui devraient être achevés en 2008.

9. Les réalisations du programme d'assistance technique de 2007 sont présentées au tableau 3 de la proposition de la Banque mondiale, et les mesures mises en oeuvre par le gouvernement sont indiquées au tableau 4. Le tableau 5 présente le budget 2007 et le rapport sur le rendement financier qui contient l'état des dépenses annuelles 2007 et les chiffres cumulatifs depuis le début du plan. Du montant total approuvé de 13,79 millions \$ US du Fonds multilatéral, le décaissement cumulatif en date de décembre 2007 était de 7,8 millions \$ US, un autre montant de 5,19 millions \$ US ayant été engagé.

Programme de travail 2008

10. Le programme de travail annuel 2008 propose de réduire la consommation plus rapidement que ne l'indique l'accord, tel que le montre le tableau suivant.

Consommation réelle en 2007 et objectifs de consommation en 2008 (tonnes PAO)

Indicateurs			Année précédente (2007)	Année du plan (2008)	Réduction
Offre de SAO	Importations maximales admissibles de SAO	CFC	912	704	208
		TCA	4,5	4,5	0
		CTC	1,13	1,13	0
	Importations	CFC	300,484	250	50,484
		TCA	0	0	0
		CTC	0,005	0	0,005
	Production	--	--	--	--
	Total (1)	CFC	300,484	250	50,484
		TCA	0	0	0
		CTC	0,005	0	0,005
Demande de SAO	Fabrication	CFC	0	0	0
		TCA	0	0	0
		CTC	0	0	0
	Entretien	CFC	300,484	250	50,484
		Réserves	--	---	---
	Total (2)	CFC	300,484	250	50,484
		TCA	0	0	0
CTC		0,005	0	0,005	

11. Le plan prévoit l'achèvement des projets de reconversion qui restent en 2008. Les autres programmes en cours se poursuivront, tels que l'inspection obligatoire des climatiseurs d'automobile, l'accréditation des techniciens en climatiseurs d'automobile, la distribution d'outils de base et d'équipements de récupération et de recyclage des frigorigènes, la formation d'agents de douane et l'achat de trousse d'identification des frigorigènes. Afin de déterminer le besoin en matière de tétrachlorure de carbone utilisé dans les laboratoires au pays, une étude sera effectuée auprès de laboratoires cibles en 2008 et pour laquelle on retiendra les services d'un consultant.

12. En 2008, de nouveaux cours de formation seront organisés par l'UNO et le Département des Douanes pour 900 agents de douane et représentants de la Division des ressources naturelles et des crimes contre l'environnement et des agents de liaison à la frontière. Les douanes du Royaume de la Thaïlande continueront de participer au projet *Opération Sky-Hole Patching* du PNUE qui a créé un réseau de surveillance et d'information afin de suivre les envois suspects au-delà des frontières de plusieurs pays de la région Asie Pacifique.

13. Le plan 2008 propose de réaffecter 507 544 \$ US des économies des projets terminés pour financer la dotation de personnel supplémentaire et des activités de sensibilisation du public dans le cadre du budget de l'UNO en 2008-2009, car le Groupe de gestion des projets a été aboli à la fin de janvier 2007. Environ 1,1 million \$ US supplémentaires seront réaffectés au solde restant de l'élément investissement afin d'acheter d'autres machines de récupération et de recyclage des climatiseurs d'automobile, des trousse d'identification des frigorigènes et des outils d'entretien des équipements de réfrigération.

Vérification des importations de SAO

14. La vérification des importations de CFC, de 1,1,1-trichloroéthane et de tétrachlorure de carbone pour 2006 été effectuée par un *certified public accountant* du Royaume de la Thaïlande. La vérification portait sur un examen de la procédure de réglementation de l'import-export mise en oeuvre par le gouvernement et la validation des importations réelles par rapport aux contingents d'importation attribués, par la vérification des documents tenus par les ministères touchés.

15. L'import-export de SAO est conjointement réglementé par le ministère des Travaux industriels (MTI) et l'administration des douanes (AD). Le MTI est responsable de l'attribution des contingents d'importation en fonction des objectifs annuels maximums de consommation établis dans le plan national d'élimination, et l'AD s'occupe de la gestion à la frontière du dédouanement effectif des importations et des exportations des SAO visées. Le vérificateur a d'abord examiné et vérifié des échantillons des contingents attribués aux importateurs en comparant la quantité maximale admissible dans le plan national d'élimination et les quantités admissibles indiquées dans les permis d'importation. Ces documents comprenaient des importations et des exportations approuvées par le MTI, une copie des permis d'import-export, des factures, et des connaissements. Par la suite, le vérificateur a examiné les dossiers de l'administration des douanes afin de s'assurer de la concordance des documents présentés au MTI avec ceux qui avaient été présentés à l'AD. Enfin, le vérificateur a examiné la méthodologie utilisée par le gouvernement pour la collecte des données.

16. Les vérificateurs ont trouvé certains cas où les HFC étaient incorrectement étiquetés comme des CFC dans les formulaires de déclaration en douane, mais, en général, les données du MTI et de l'AD étaient fiables et conformes. Le rapport de vérification a conclu que les procédures employées pour la réglementation des importations de SAO étaient satisfaisantes et que les quantités de SAO importées en 2006 étaient de 14,22 tonnes PAO de CFC-11 et de 374,99 tonnes PAO de CFC-12. En 2006, il n'y a eu ni importation, ni exportation de 1,1,1-trichloroéthane, non plus que de CFC-113, de CFC-114 ou de CFC-115. Les quantités importées vérifiées étaient toutes inférieures aux objectifs fixés dans l'accord, tel que l'indique le paragraphe 4 ci-dessus.

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATION DU SECRÉTARIAT

OBSERVATIONS

17. Les rapports périodiques sur le programme de travail annuel 2007 et le programme de travail 2008 ont été préparés conformément aux lignes directrices pour la préparation, la mise en oeuvre et la gestion des plans d'élimination des SAO nationaux et sectoriels basés sur la performance approuvés à la 38^e réunion.

18. Le gouvernement du Royaume de la Thaïlande et la Banque mondiale ont poursuivi leurs efforts louables en 2007 afin de mettre à exécution des mesures visant à faciliter la mise en oeuvre du plan national d'élimination, et une réduction constante et importante de la demande a donc été constatée pour les CFC et les autres substances réglementées.

19. Les objectifs proposés pour 2008 sont encore une fois plus ambitieux que ceux de l'accord, et le plan d'action qui comprend les mesures en cours et les nouvelles initiatives est crédible et contribuerait à la réalisation de ces objectifs.

20. Le gouvernement de la Thaïlande a introduit un système opérationnel de réglementation des contingents d'importation de SAO dont plusieurs ministères ont la responsabilité conjointe. Les importations en 2006 ont été vérifiées par un vérificateur dûment autorisé qui a examiné la pertinence de la réglementation des politiques et des procédures d'importation prises par le gouvernement et les dossiers tenus par les ministères gouvernementaux pertinents sur les importations de SAO en 2006.

RECOMMANDATIONS

21. Ayant confirmé que les importations de CFC, de 1,1,1-trichloroéthane et de CTC au Royaume de la Thaïlande en 2006 étaient inférieures aux objectifs de consommation fixés dans l'accord, le Secrétariat recommande que le Comité exécutif :

- a) Prenne note avec satisfaction de la vérification des importations de CFC, de 1,1,1-trichloroéthane et de CTC au Royaume de la Thaïlande pour 2006; et
- b) Approuve le programme de travail 2008 du plan national d'élimination des CFC du Royaume de la Thaïlande au niveau de financement demandé de 550 000 \$ US et les coûts d'appui associés de 49 500 \$ US pour la Banque mondiale.